Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9570082
Centre d'intérêt: 914

Développement personnel et social : Vie en société : Participation à la vie communautaire, PER-5050-2 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, Service de l'évaluation des acquis, 1994.
9 p. ; 28 cm.

Code: 9495-0268; 38-7614. Bibliogr.: p. 9.

ISBN 2-550-29650-8

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes. Service de l'évaluation des acquis

Descripteur(s): Participation communautaire * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Développement personnel et social (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme Développement personnel et social destiné aux adultes et, plus particulièrement, du cours PER-5050-2: Participation à la vie communautaire. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VIE EN SOCIÉTÉ

PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE

PER-5050-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

95-70082

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

VIE EN SOCIÉTÉ

PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE

PER-5050-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

JUIN 1994

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 4

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 8

8. Références bibliographiques 9

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PER-5050-2 : PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours PER-5050-2. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.	Par l'évaluation sommative, on s'assurera que l'élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement, mais on ne portera pas de jugement sur le cheminement personnel de l'élève.
Le volet *Vie en société* prépare l'adulte à la gestion de ses affaires, à l'exercice de ses droits et responsabilités au travail et comme citoyenne ou citoyen, ainsi qu'à sa participation à la vie communautaire.	Au moment de l'évaluation sommative, on devra tenir compte de l'expérience de vie de l'adulte en privilégiant des mises en situation qui peuvent correspondre à différents aspects de la vie en société.
Le cours *Participation à la vie communautaire* permet à l'élève de comprendre la structure et le fonctionnement d'un groupe d'action communautaire. Il amène l'élève à observer un groupe d'action communautaire jusqu'à ce qu'il soit capable d'en décrire les principaux aspects et le fonctionnement en général.	À l'occasion de l'évaluation sommative, on devra mesurer chez l'élève sa compréhension des connaissances liées à l'histoire de groupes d'action communautaire. On devra également évaluer sa capacité d'analyser l'activité d'un groupe d'action communautaire afin d'en dégager les principales dimensions et le fonctionnement en général, ce qu'elle ou qu'il fera en s'appuyant sur une grille d'observation.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Structures d'un groupe d'action communautaire :

- Portrait général
  - Besoins
  - Orientation
  - Actions
  - Organisation
  - Pédagogie
- Composantes de l'orientation
  - Valeurs
  - Besoins
  - Finalités
  - Objectifs

Fonctionnement d'un groupe d'action communautaire :

- Composantes de l'organisation
  - Statut juridique
  - Structure du pouvoir
  - Règlements
- Étapes du processus de l'action
  - Analyse d'un problème
  - Définition d'un objectif
  - Prise de décision
  - Plan d'action
  - Animation
  - Évaluation
- Rôle de la pédagogie de l'action

Participation :

- Engagement
  - Personnel
  - Social
- Attentes à l'égard d'un groupe
- Intérêts

3.2 **Habiletés**

Comprendre :

Cette habileté se traduira par la capacité :

- de reconnaître divers aspects d'un groupe d'action communautaire;
- de distinguer les composantes de l'orientation;
- d'expliquer et d'illustrer les composantes de l'organisation;
- d'indiquer à quelle étape du processus de l'action sont rattachés des exemples;
- de décrire le rôle de la pédagogie de l'action dans le fonctionnement d'un groupe;
- de distinguer le type d'engagement possible.

Analyser :

De façon générale, cette habileté se traduira par la capacité :

- de classifier les différents aspects d'un groupe d'action communautaire;
- d'établir les liens entre des attentes ou des intérêts et l'activité d'un groupe.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS HABILETÉS	STRUCTURES D'UN GROUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE 40 %	FONCTIONNEMENT D'UN GROUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE 40 %	PARTICIPATION 20 %
COMPRENDRE 60 %	Portrait général - Besoins - Orientation - Actions - Organisation - Pédagogie Composantes de l'orientation - Valeurs - Besoins - Finalités - Objectifs (1) 20 %	Composantes de l'organisation - Statut juridique - Structure du pouvoir - Règlements Étapes du processus de l'action - Analyse d'un problème - Définition d'un objectif - Prise de décision - Plan d'action - Animation - Évaluation Rôle de la pédagogie de l'action (3) 30 %	Engagement - Personnel - Social (5) 10 %
ANALYSER 40 %	Portrait général Composantes de l'orientation (2) 20 %	Composantes de l'organisation (4) 10 %	Attentes à l'égard d'un groupe Intérêts (6) 10 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓	Numéros des cases du tableau de pondération ↓	
10 %	1.	Reconnaître les différents aspects d'un groupe d'action communautaire.
10 %		À partir d'affirmations, de questions ou d'exemples, distinguer les composantes de l'orientation d'un groupe d'action communautaire.
30 %	2. et 4.	À l'aide d'une grille d'observation précise, classer les différentes facettes d'un groupe d'action communautaire (portrait général, composantes de l'orientation, composantes de l'organisation).
10 %	3.	Expliquer dans ses propres mots ce que sont les composantes de l'organisation d'un groupe d'action communautaire (statut juridique, structure de pouvoir, règlements) et donner un exemple de chacune de ces composantes.
10 %		Indiquer à quelle étape du processus de l'action sont rattachés différents exemples de fonctionnement d'un groupe d'action communautaire (analyse du problème, définition d'un objectif, prise de décision, plan d'action, animation, évaluation).
10 %		Décrire le rôle de la pédagogie de l'action dans le fonctionnement d'un groupe d'action communautaire donné.
10 %	5.	À partir d'exemples d'engagement, distinguer l'engagement social de l'engagement personnel.
10 %	6.	Décrire deux attentes ou deux types d'intérêt personnel à l'égard d'un groupe d'action communautaire de son choix et montrer les liens entre les dimensions du groupe ou le fonctionnement de ce groupe et ses attentes ou son intérêt personnel. Au moment de la correction, on tiendra compte de la présence des éléments demandés et de la pertinence des liens qui auront été établis. Quant au choix des attentes, il ne sera pas évalué.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le cours *Participation à la vie communautaire* a pour objectif que l'élève acquière les notions nécessaires à la compréhension de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe d'action communautaire afin de pouvoir mieux saisir sa propre participation à un groupe.

Par conséquent, l'évaluation sommative accordera une importance prépondérante à l'habileté de l'élève à comprendre les structures d'un groupe et son fonctionnement et à faire la distinction entre un engagement social et un engagement personnel.

De plus, pour démontrer son habileté à décrire adéquatement l'activité d'un groupe d'action communautaire, l'élève doit être capable d'observer correctement ce groupe à l'aide d'une grille et d'en reconnaître les différentes facettes. Il doit également être capable d'analyser des situations concrètes de l'activité d'un groupe afin de mieux comprendre sa position par rapport à un groupe. L'évaluation sommative servira à vérifier ces deux habiletés.

C'est tout cela qui est mis en évidence dans le tableau de pondération.

7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

L'épreuve qu'on fera passer aux fins d'évaluation sommative sera constituée de deux parties de type écrit.

La première partie servira à mesurer les dimensions n^{os} 2 et 4. L'élève devra produire un travail écrit.

La seconde partie permettra de mesurer les dimensions n^{os} 1, 3, 5 et 6. On devra privilégier les items à correction objective.

La première partie sera passée lorsque l'enseignante ou l'enseignant jugera que les apprentissages ont été effectués. Toute documentation pertinente sera permise. Le travail demandé devra être remis **avant** de faire la seconde partie.

La seconde partie de l'épreuve se tiendra au cours d'une seule séance de 60 minutes et sera passée à la fin du cours.

Aucune note de cours ni aucun autre document ne seront permis.

7.2 **Note de passage**

Le seuil minimal de passage exigé pour la réussite de ce cours est de 60 sur 100.

La première partie de l'épreuve compte pour 30 p. 100 et la seconde partie pour 70 p. 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.